



Commande d'anciennes cartes nationales de la Suisse géoréférencée

Veillez laisser ce champ vide

Mandant / Adresse de facturation

.....
.....
.....
.....
.....

A expédier à:

Office fédéral de topographie swisstopo
Distribution des géodonnées
Seftigenstrasse 264
3084 Wabern

Affaire traitée par:

Téléphone:

E-mail:

Ancienne carte nationale de la Suisse 1:25 000, 1:50 000 et 1:100 000, géoréférencée

Numéro(s) de feuille:

.....
.....

Editions:

- Première(s) édition(s) Dernière(s) édition(s) Toutes les éditions disponibles
 Edition(s)

Format des données

Format trame:

- RGB-TIF (KREL, 254 dpi) avec fichier tfw RGB-TIF (KOMB, 508 dpi, sans relief) avec fichier tfw

Livraison

Les données sont fournies sur DVD ou disque dur externe (à titre de prêt). Délai de livraison 1 à 3 semaines à partir de la réception de la commande, en fonction du volume.

Conditions d'utilisation

Une autorisation d'utilisation des anciennes cartes nationales à des fins privées est délivrée lors de l'acquisition des cartes ou des données et du paiement des émoluments correspondants. Vous trouverez des [informations](#) supplémentaires sur notre site Internet à l'adresse http://www.swisstopo.admin.ch/internet/swisstopo/fr/home/swisstopo/legal_bases.html. Toute autre utilisation est réputée à des fins commerciales. La remise ou la vente des anciennes cartes nationales de swisstopo à des tiers n'est pas autorisée. Les données ne deviennent pas la propriété du mandant ou de l'utilisateur.

Prix (Licence commerciale par feuille/édition)

KREL 254 dpi **CHF 103.15** (TVA non comprise), Rabais de quantité sur demande

KOMB 508 dpi **CHF 154.60** (TVA non comprise), Rabais de quantité sur demande

Demande prix spéciaux pour des écoles/institutions de recherche (voir page 3)

Demandes d'autorisation pour la reproduction et la publication de géodonnées de base

L'autorisation doit être demandée par écrit. En fonction de l'utilisation, des frais de reproduction sont facturés en sus. Veuillez utiliser le formulaire correspondant pour déposer vos demandes d'autorisation. Vous pouvez transmettre les demandes de portée générale concernant l'utilisation de géodonnées de base à des fins commerciales (également les données cartographiques historiques) à l'adresse suivante: copyright@swisstopo.ch

Remarques

.....
.....

Date

Timbre et signature

Demande d'autorisation

Conformément à l'Ordonnance du Conseil fédéral du 21 mai 2008 sur la géoinformation (RS 510.620), le/la soussigné(e) présente la demande suivante:

Extrait de l'Ancienne carte nationale de la Suisse 1:25 000, 1:50 000 et 1:100 000

- Extrait(s) selon annexe(s)
- Périmètre, coordonnées
(p. ex. 600.000-615.000 / 190.000-200.000)
- format échelle originale

Reproduction

- à l'échelle originale impression en noir-blanc impression en couleurs
- réduit à l'échelle 1: _____ ou: _____ %
- agrandi é l'échelle 1: _____ ou: _____ %
- format définitif

But de l'utilisation
Tirage média imprimés / Internet

- média imprimés: exemplaires _____
- Internet: Adresse URL _____

Conditions de reproduction / Emoluments

- 1) La reproduction portera, à une place convenable et bien visible, la mention suivante:
"Reproduit avec l'autorisation de swisstopo (signe+numéro)"
 (Le signe et le numéro seront communiqués lors de la remise de l'autorisation.)
- 2) L'autorisation n'est valable que pour un seul tirage et uniquement pour l'utilisation indiquée ci-dessus.
 Après une année, l'autorisation s'éteint même si elle n'a pas été utilisée.
- 3) 1 exemplaire justificatif du fragment, muni de la mention d'autorisation, sera à envoyer à l'Office fédéral de topographie, 3084 Wabern.

Des conditions particulières sont appliquées pour l'impression et la publication de cartes ainsi que pour l'utilisation de données numériques.

Le montant des émoluments, calculé selon l'Ordonnance sur la mensuration nationale du 21 mai 2008 (RS 510.626) et l'Ordonnance du DDPS sur les émoluments de l'Office fédéral de topographie du 20 novembre 2009 (SR 510.620.2), sera communiqué lors de la remise de l'autorisation ou préalablement sur demande.

Remarques

Date

Timbre (entreprise) et signature

Prix spéciaux pour les écoles publiques, les institutions de recherche de la Confédération et des cantons, les mouvements de jeunesse ainsi que les organisations d'utilité publique exonérés d'impôt en Suisse

Les organisations mentionnées ci-dessus peuvent acquérir des cartes et des géodonnées à prix réduit, exclusivement destinées à l'enseignement de la lecture, à une utilisation purement interne ainsi qu'à des fins de recherche interne.

Conditions d'achat

Les produits servant de matériel pédagogique ou destinés à l'usage interne resp. à la recherche restent la propriété des autorités scolaires ou de l'institution. Toute transmission ou vente aux élèves, aux étudiants, aux responsables de cours et aux collaborateurs, toute publication et/ou utilisation à des fins privées sont interdites sans l'autorisation de swisstopo.

Les fondements juridiques se trouvent à [l'article 47 de l'ordonnance sur la géoinformation \(OGéo\) du 21 mai 2008](#).

La ou le signataire a pris connaissance des dispositions susmentionnées et s'engage à veiller à leur respect.

Autorité scolaire / institution de recherche / organisation de jeunesse / organisation d'utilité publique

Nom et adresse :

Date :

Signature et cachet :

Seules sont prises en compte les commandes écrites utilisant le présent formulaire, signées par la direction de l'école, le rectorat, le coach J+S ou tout membre d'une organisation d'utilité publique habilité à signer. Les organisations à but non lucratif sont tenues de joindre, à chaque commande, une copie du justificatif attestant de l'exonération fiscale. La commande est à adresser à:

Office fédéral de topographie swisstopo
Distribution des géodonnées
Seftigenstrasse 264
CH-3084 Wabern

Tel. 058 469 01 11, geodata@swisstopo.ch